



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

LP RABELAIS DOUAI		Date <i>15/11/15</i>	
		N° Enregistrement <i>SS</i>	
		Dossier	
Prov	<input type="radio"/>	C.P.E	<input type="radio"/>
Prov. Adj	<input type="radio"/>	C.T.	<input type="radio"/>
S.P	<input type="radio"/>	C.D.I	<input type="radio"/>
S.P.A	<input type="radio"/>	Autres	<input type="radio"/>

Le Recteur de l'académie de Lille

À

Monsieur Benoît MARTINET
PLP économie gestion
s/c du chef d'établissement
Lycée Rabelais
59500 DOUAI

*B. Martinet
+ Dossier*

Lille, le 9 novembre 2015

Inspection
de l'Éducation nationale

Ahmed BAUVIN
Doyen des IEN du second degré

Objet : lettre de mission pour l'année scolaire 2015 – 2016

Dossier suivi par :
Jocelyne DELROT

Téléphone 03 20 15 95 75
Télécopie 03 20 15 95 74
Ce.ien@ac-lille.fr

Je vous ai désigné pour exercer, à compter du 1er septembre 2015, une mission d'aide à l'inspection de l'enseignement technique au sein du groupe économie et gestion qui porte sur les points suivants :

- participation à l'élaboration des sujets nationaux d'examens du groupe économie et gestion
- formation à l'ingénierie pédagogique multimédia
- formation, conseils et accompagnement des équipes en établissement (4 EPLE) pour une rénovation de la pédagogie et l'utilisation des outils multimédia
- création et mise en œuvre d'un espace collaboratif pour le site académique économie et gestion.

Rectorat de Lille
20 rue Saint-Jacques
BP 709
59033 Lille cedex

Pour ces missions, vous bénéficiez, au titre de l'année 2015/2016, de 5 heures de décharge.

Luc JOHANN

REÇU

Le 01 DEC. 2016

73656



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Lille, 15 NOV. 2016

Le Recteur de l'Académie de Lille

à

Monsieur Benoit Martinet
Professeur de Hotellerie

S/c de Madame, Monsieur le Proviseur
LP Léonard de Vinci à Trith Saint Leger

Délégation
académique à
la formation
des personnels
DAFOP

Objet : Lettre de mission du Formateur académique DAFOP
Année scolaire 2016-2017

Je vous confie, au titre de l'année scolaire 2016-2017, la mission de Formateur académique DAFOP.

Dans le cadre de cette mission, vous contribuez à la mise en œuvre de la politique académique de formation. Votre expertise du système scolaire et de la pédagogie contribue à l'accompagnement des évolutions pédagogiques.

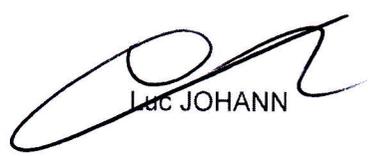
A ce titre, vous participez à la conception des actions de formation et en assurez la mise en œuvre opérationnelle.

Au regard du référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs (annexe 1 du BO n°30 du 23 juillet 2015) et sous la responsabilité de votre inspecteur, votre mission se traduit par les activités suivantes :

- participer activement aux réunions préparatoires ;
- concevoir des ressources adaptées aux dispositifs de formation, y compris numériques ;
- mettre en œuvre des méthodes et des outils pédagogiques appropriés aux différents publics ;
- animer les actions de formation en présentiel et/ou à distance ;
- évaluer les dispositifs de formation.

Pour exercer ces missions, vous bénéficiez de 4 heures de décharge.

Je vous remercie de votre contribution et participation à la conduite d'une formation de qualité.


Luc JOHANN

Réf. : MG /KI/2016-54

Affaire suivie par
Gosse Michel
Délégué académique
à la formation
des personnels

Téléphone
03 20 12 14 03
Télécopie
03 20 12 14 08
Courriel
ce.dafop@ac-lille.fr

Rectorat de Lille
20 rue St Jacques
BP 709
59 033 Lille cedex



Lille, le 21 novembre 2016

Le Délégué académique
à la formation des personnels

à

Monsieur Benoit MARTINET
Enseignant, Formateur académique Dafop

S/c de Madame, Monsieur le Proviseur
LP de TRITH ST LEGER

Délégation
académique à
la formation
des personnels
DAFOP

Objet : lettre de mission du Formateur académique DAFOP, Année scolaire 2016-2017
P.J. : 1

Ref. : MG /KI/2016-62

Affaire suivie par
Gosse Michel
Délégué académique
à la formation
des personnels

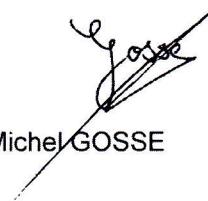
Téléphone
03 20 12 14 03
Télécopie
03 20 12 14 08
Courriel
ce.dafop@ac-lille.fr

Rectorat de Lille
20 rue St Jacques
BP 709
59 033 Lille cedex

Dans le cadre de vos missions de formateur académique DAFOP, vous bénéficiez d'une décharge horaire sur votre service ou de l'attribution d'IMP. Ces dispositions reposent sur une lettre de mission qui contractualise les activités attendues.

J'ai l'honneur de vous transmettre, en pièce jointe, votre lettre de mission signée par Monsieur le Recteur en qualité de formateur académique DAFOP au titre de l'année scolaire 2016-2017.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.



Michel GOSSE

Mr CHARLET

→ 2015-2016 ⇒

144
Espe
A For

académie
Lille

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le Recteur de l'Académie

à

Monsieur Benoit MARTINET
PLP économie gestion
S/c de Monsieur le Proviseur
LP François RABELAIS
817 rue Charles Bourseul
BP 80809
59508 DOUAI CEDEX

→ A. Vincat
Coquel

Inspection
de l'Éducation
Nationale

Ahmed BAUVIN
Doyen des IEN
du second degré

Dossier suivi par :
Jocelyne DELROT

Téléphone
03 20 15 95 75
ce.iem@ac-lille.fr

Division de
l'Organisation
Scolaire

Bureau de la Gestion
des postes ATOSS
du second degré
et des enveloppes
budgétaires

Dossier suivi par
Aurore LEVECQUE

Téléphone
03 20 15 63 17
Mél
ce.dos@ac-lille.fr

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
BP 709
59 033 LILLE Cedex

Lille, le 21 novembre 2016

Objet : Lettre de mission pour l'année scolaire 2016 – 2017

Je vous ai désigné pour exercer, à compter du 1er septembre 2016, une mission d'aide à l'inspection de l'enseignement technique au sein du groupe économie et gestion qui porte sur les points suivants :

- participation à l'élaboration des sujets nationaux d'examens du groupe économie et gestion
- formation à l'ingénierie pédagogique multimédia
- formation, conseils et accompagnement des équipes en établissement (4 EPLE) pour une rénovation de la pédagogie et l'utilisation des outils multimédia
- création et mise en œuvre d'un espace collaboratif pour le site académique économie et gestion.

Pour rendre compte des travaux réalisés, vous établirez un rapport d'activités pour le 31 mai 2017.

Pour cette mission, vous bénéficiez, au titre de l'année 2016/2017, d'une décharge de service de 3 Heures Poste.


Luc JOHANN